

Introduction

Tous les pays se sont à présent engagés vers la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) consistant à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et la couverture sanitaire universelle (CSU) est de plus en plus admise comme un « programme-cadre ». La mise en place de la CSU garantira que toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières. Afin d'atteindre cet objectif, il est nécessaire d'investir davantage dans les secteurs de la santé et du renforcement de cette dernière, et de mieux utiliser les ressources existantes.

Investir dans la santé est un choix politique, sous-tendu par le contrat social entre les citoyens et l'État¹. Afin de concrétiser progressivement le droit à la santé, les gouvernements sont tenus d'y affecter les ressources disponibles maximales, tout en établissant des priorités et en veillant à ce que les dépenses prévues et réelles soient transparentes, équitables et utilisées de façon efficace (1). De nombreuses parties prenantes², telles que les citoyens, la société civile,³ les médias et les parlementaires peuvent jouer un rôle majeur en obligeant les gouvernements à rendre des comptes à l'égard des décisions prises en matière de politiques et d'investissements visant à atteindre la CSU.

La pandémie de COVID-19 a renversé le paysage de la santé aux échelles mondiale et nationale, et a réaffirmé l'importance du plaidoyer et de la redevabilité budgétaires. Elle menace les progrès obtenus sur le front du capital humain au cours des dix dernières années, notamment concernant les soins de santé primaires et la CSU (2). Cette crise affecte de manière disproportionnée les populations vulnérables, y compris les femmes, enfants et adolescents pauvres et marginalisés, les personnes handicapées, celles qui vivent dans des situations de crise ou de vulnérabilité et les minorités ethniques. Les femmes en ressentent particulièrement les effets, car elles supportent un fardeau disproportionné ainsi que les conséquences sociales et économiques. La pandémie de COVID-19 élargit de plus en plus ce fardeau pour les femmes et perturbe la prestation de soins de santé essentiels à tout le monde. Les pays sont confrontés à la chute des revenus publics, à l'augmentation des dépenses et à la montée des titres de dette résultant de la pandémie. La réduction de la marge budgétaire pour le secteur public qui en découle a des

¹ Si les États sont responsables au premier chef de la garantie du droit à la santé, il s'agit également d'une responsabilité mondiale partagée. L'aide au développement demeure une part importante du financement de la santé dans certains pays. À mesure que les pays s'en affranchissent, il s'avère de plus en plus crucial de renforcer les dépenses publiques dans la santé et de veiller à leur utilisation efficace et équitable.

² Il s'agit notamment du monde universitaire, des groupes de réflexion et d'autres acteurs, tels que les organisations de défense des droits de l'homme et le Partenariat pour un gouvernement ouvert, qui peuvent tous jouer un rôle important dans le renforcement de la responsabilité sociale en matière de santé. Ces organismes agissent au-delà de l'objet de ce travail, mais ils seront des partenaires importants pour le plaidoyer au niveau national.

³ Nous reconnaissons l'hétérogénéité de la société civile et la nécessité d'une approche délibérée et spécifique pour identifier les organisations de la société civile (OSC) avec lesquelles nous travaillons. Il est important que les OSC avec lesquelles nous nous engageons représentent les voix des communautés mal desservies.

répercussions sur la santé. Des données probantes montrent qu'une réponse efficace à la crise implique de veiller à ce que tout le monde, partout, soit protégé par des mesures de santé publique éprouvées et bénéficie de soins de santé appropriés.

La dépendance mutuelle entre la santé et la sécurité économique est un argument de poids dans le plaidoyer pour une affectation adéquate des ressources nationales publiques à la santé et pour une utilisation efficace de ces ressources en faveur de la CSU, qui s'appuie sur des biens communs pour la santé et comprend des soins de santé primaires. La pandémie montre qu'il est primordial d'investir dans les biens communs pour la santé, qui comprennent des activités de santé publique comme la préparation aux situations d'urgence, la surveillance intégrée et le renforcement des soins de santé primaires comme pilier d'une prestation de services intégrée et axée sur la personne. Les progrès durement obtenus en matière de couverture des services essentiels doivent être maintenus et portés à plus grande échelle.

Les connaissances budgétaires dans le domaine de la santé sont déterminantes pour la société civile et d'autres parties prenantes afin d'influer sur la prise de décision relative à l'affectation et à l'utilisation des ressources publiques pour la santé. Elles comprennent l'accès aux informations budgétaires, leur analyse pour exposer les décisions prises et leurs conséquences, et l'influence sur les choix budgétaires grâce à des activités de plaidoyer et de redevabilité (3). Les stratégies de plaidoyer budgétaire dans le domaine de la santé doivent être renforcées pour encourager une collaboration et une cohérence accrues entre les parties prenantes du secteur.

Le rôle de la société civile, des médias et des parlementaires dans la gouvernance en matière de santé

La CSU2030, dans sa visée commune pour des vies saines (4), entend que la bonne gouvernance est un facteur important vers la réalisation de la CSU. Dans un contexte de bonne gouvernance, « tous les secteurs contribuent au succès sur la voie vers la CSU et tous les acteurs, les bénéficiaires, les prestataires et les autorités étatiques doivent participer à sa conception, sa mise en œuvre et son suivi ».

Pour orienter les actions collectives, la CSU2030 a défini un ensemble de principes que toutes les parties doivent respecter sur la voie menant à la CSU. Aux fins de la présente boîte à outils, deux de ces principes sont particulièrement importants :

La transparence et la redevabilité en matière de résultats : la transparence et la redevabilité sont des attributs essentiels de la gouvernance et elles déterminent la performance d'un système de santé si elles aboutissent à des ajustements dans les politiques, les stratégies et l'allocation des ressources. La transparence dans la prise de décision, le suivi et l'examen, ainsi que la participation de la population, est centrale pour la redevabilité. La transparence exige l'accès des citoyens aux informations budgétaires qui doivent être disponibles. Une prise de décision ouverte et participative sur les priorités et les politiques de santé peut promouvoir la redevabilité. Par conséquent, des institutions et des parlements

forts, dotés de capacités appropriées, sont nécessaires pour demander des comptes au gouvernement.

Le fait de faire en sorte que les systèmes de santé soient l'affaire de tous – avec la participation des citoyens, des communautés, de la société civile et du secteur privé : la participation de la société civile doit être intégrée systématiquement dans les activités de renforcement du système de santé pour permettre des services de santé axés sur la personne. Des mécanismes de participation de la société civile, comme des plateformes accessibles pour faire entendre la voix des citoyens, ainsi qu'une bonne réactivité aux besoins des citoyens et une redevabilité à leur égard, sont pertinents à cet effet.

Le programme de développement durable a défini la réalisation de la CSU comme une partie intégrante de l'objectif global d'équité, visant à ne laisser personne pour compte.

Pour que ces principes soient mis en pratique et deviennent des actions, la société civile, les médias et les parlementaires doivent renforcer leurs connaissances et leurs capacités afin d'être en mesure de surveiller les engagements des États quant à la réalisation de la CSU. Étant donné qu'il a été démontré que l'augmentation et l'amélioration des dépenses publiques, ainsi qu'une gestion des finances publiques solide, transparente et comptable offrent les meilleures voies pour réaliser la CSU, ces parties prenantes doivent participer à l'analyse et au plaidoyer budgétaires.

Qu'est-ce qu'une boîte à outils ?

Pour faire simple, imaginez une vraie boîte à outils. Lorsque vous l'ouvrez pour la première fois, vous examinez peut-être l'ensemble de la boîte afin de voir ce qu'elle renferme. Cependant, vous avez rarement besoin de tous les outils à la fois et ne les utilisez qu'au fur et à mesure, selon l'intérêt qu'ils présentent. Il se peut que vous utilisiez la scie et le marteau très souvent lorsque vous construisez une maison ; pour une autre tâche, vous aurez peut-être besoin du tournevis et des pinces ; certains outils présents dans votre boîte pourraient ne jamais vous servir. De la même façon, la présente boîte à outils vise à vous proposer plusieurs options. Elle vous invite à choisir et à combiner des éléments adaptés à votre travail, selon votre contexte et vos besoins. Elle n'est pas destinée à être utilisée de la première à la dernière page ; au contraire, l'utilisateur doit en tirer autant d'outils que nécessaire pour convenir au public, atteindre l'objet visé et garantir une certaine pertinence.

Raison d'être de la boîte à outils

La boîte à outils a pour objectif de renforcer les capacités des OSC, des médias et des parlements en matière de plaidoyer budgétaire pour la santé en **encourageant la cohérence** et une **collaboration multipartite constructive** pour que les gouvernements rendent des comptes concernant le niveau de financement affecté à la santé et l'utilisation desdits fonds. Elle fournit des outils et des supports pour renforcer l'analyse, le plaidoyer et la redevabilité budgétaires pour la CSU à l'échelle nationale. Ces ressources visent à :

- présenter un lien clair entre l'analyse du budget public des activités fondées sur des données probantes de plaidoyer pour la CSU et de redevabilité en la matière ;
- fournir des termes, des approches et des stratégies clés qui sont utilisés dans le cadre de l'analyse budgétaire pour la CSU, afin de planifier les activités de plaidoyer et de redevabilité ;
- souligner l'importance de la collaboration multisectorielle en présentant des points de vue concernant le plaidoyer et la redevabilité aux médias, aux parlementaires et à la société civile ;
- fournir les outils nécessaires à tout utilisateur œuvrant à l'analyse budgétaire dans le domaine de la santé, y compris les animateurs d'ateliers, afin qu'ils apprennent et développent les compétences requises pour faire progresser les objectifs et principes de la CSU au moyen du plaidoyer et de la redevabilité.

L'approche proposée s'appuie sur les efforts déployés pour renforcer les capacités en matière d'analyse, de plaidoyer et de redevabilité budgétaires dans le domaine de la santé. L'objectif n'est pas de « réinventer la roue », mais, au contraire, de rassembler les partenaires disposant de l'expertise et de l'expérience pertinentes, afin de puiser dans les bonnes pratiques, de tirer des enseignements des difficultés rencontrées et de mettre au point une approche collective pour renforcer le plaidoyer et la redevabilité budgétaires en matière de santé dans le cadre des ODD⁴.

À qui est destinée cette boîte à outils ?

La présente boîte à outils s'adresse aux animateurs, formateurs ou militants dans le domaine de la santé qui possèdent de l'expérience en matière d'analyse budgétaire pour le plaidoyer et la redevabilité dans le secteur de la santé, et qui utiliseront ses ressources pour le renforcement des capacités des OSC, des médias, des parlementaires et du personnel au sein de leurs organisations.

De quelle manière la boîte à outils peut-elle être utilisée ?

La présente boîte à outils peut être utilisée de différentes manières. Dans le cadre d'un atelier ou d'une séance de formation, l'utilisation des différentes sections de la boîte à outils dépendra de l'objectif. Nous fournissons des conseils concernant [Planification planification d'un atelier](#) à l'aide de la boîte à outils, des [Exemple de programme](#) reposant sur une variété de contenu issu de la boîte à outils, ainsi que l'objectif et le calendrier visés pour chaque séance, et, enfin, des suggestions pour l'[Évaluation de l'atelier](#)

La présente boîte à outils vient compléter des ressources et documents existants produits par l'OMS et des partenaires qui portent sur la CSU, sur les budgets santé ou encore sur le

⁴ Cela inclut la « boucle de redevabilité pour les efforts de plaidoyer budgétaire dans le domaine de la santé » (5), conduite par un certain nombre de partenaires afin de renforcer la redevabilité dans le cadre du suivi des recommandations de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant mise en place dans le contexte de la Stratégie mondiale connexe du Secrétaire général des Nations Unies. Consulter les références 5 à 7.

financement de la santé. Son contenu dérive principalement de ressources existantes en vue d'en faire un répertoire de connaissances pouvant être utilisé pour renforcer les capacités de diverses parties prenantes. La boîte à outils doit être comprise et utilisée comme un recueil d'informations sur les connaissances en matière de financement de la santé, ainsi que l'analyse, le plaidoyer et la redevabilité budgétaires pour la CSU, qui peut servir à la conception de formations et d'ateliers de renforcement des capacités ponctuels, tenant compte des besoins d'apprentissage et des intérêts spécifiques des futurs participants.

Il existe déjà de nombreux supports consacrés au renforcement des capacités et les éventuels utilisateurs de cette boîte à outils sont invités à combler ses lacunes avec leurs propres connaissances, expérience et documents. La boîte à outils est conçue comme un document évolutif qui peut être amélioré, mis à jour et utilisé pour l'élaboration d'autres ressources similaires.

Structure de la boîte à outils

- La boîte à outils se compose de trois chapitres. Chacun d'entre eux comporte un certain nombre de modules, lesquels sont composés de plusieurs sections, outils et activités.
- Des objectifs sont énoncés dans les chapitres, qui sont atteints en suivant les objectifs définis dans les modules.
- Chaque module se divise en petites sections faciles à utiliser, lesquelles fournissent des informations et des compétences pour atteindre les objectifs du module.
- Des outils sont fournis au sein des sections pour lesquelles ils peuvent servir à évaluer les connaissances et les compétences traitées.
- Les activités comprennent également des descriptions de l'utilisation de l'outil pour vérifier les connaissances et compétences des utilisateurs ou pour s'adapter à leur situation.